



LIVRET D'ACCUEIL

Formation initiale

École de gendarmerie de CHÂTEAULIN

Formation initiale des élèves sous-officiers de gendarmerie

Formation initiale des élèves gendarmes adjoints volontaires

Caserne de la tour d'Auvergne
Ty Vougeret - BP 121
29150 DINÉAULT cedex
TPH : 02 98 86 44 00

Courriel : eg.chateaulin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SOMMAIRE

- Votre arrivée.
- Accueil du commandant d'école.
- Le bassin châteaulinois.
- L'école : son organisation, ses règles.
- Votre statut.
- La formation de sous-officier.
- La formation de gendarme adjoint volontaire.
- Votre séjour.
- Modalités administratives et logistiques.
- Loisirs, activités annexes.

ANNEXES À RETOURNER DÈS QUE POSSIBLE

- Fiche d'enregistrement – Ressources Humaines.
- Fiche de renseignements médicaux.
- Informations Habillement / Équipement



VOUS ALLEZ INTÉGRER L'ÉCOLE DE GENDARMERIE DE CHATEAULIN



ACCÈS

- Par voie ferrée, gare de Châteaulin. Navettes assurées jusqu'à l'école.
- Par voie routière. Un parking est mis à votre disposition à l'entrée de la caserne.
- Par voie aérienne (aéroport de Brest-Guipavas).
Nécessité de se transporter jusqu'à Châteaulin par la suite.

Aucune navette routière depuis Quimper ou Brest ne sera assurée.

HORAIRE

Vous devez adopter un horaire de voyage qui vous permette d'arriver avant 12 heures le jour de votre incorporation. **Toutefois, il est fortement conseillé d'arriver la veille au soir** afin de pouvoir effectuer les démarches administratives **dès le lundi à 08h00**.

PARTICULARITÉS

- tenue civile correcte.
- coupe de cheveux nette.



RETARD

En cas de retard, prévenez l'école en téléphonant au 02.98.86.44.00., en indiquant votre NOM, le lieu où vous vous trouvez, le motif de votre retard ainsi que l'heure probable de votre arrivée.

ACCUEIL DU COMMANDANT D'ÉCOLE

Candidats, candidates,

Vous avez réussi les tests d'entrée en école de gendarmerie et je vous en félicite. Vous rejoindrez prochainement l'école de gendarmerie de CHATEAULIN comme élève. Je vous souhaite dès à présent, au nom de tous les cadres, bienvenue à Ty Vougeret en Finistère.



Installée dans la caserne « La Tour d'Auvergne » qui a abrité le 41^{ème} régiment d'infanterie jusqu'en 1999, l'école comporte toutes les infrastructures nécessaires à l'accueil simultané de 7 compagnies d'instruction de 120 élèves.

Elle compte en son sein des personnels de tous statuts : officiers et sous-officiers de gendarmerie, personnels militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie, médecins et infirmiers du service de santé des armées, personnels civils relevant des ministères des Armées et de l'Intérieur, gendarmes adjoints volontaires - emploi particulier. Tous concourent au bon fonctionnement de l'école, à votre instruction, à votre réussite.

L'activité de l'école est consacrée à la formation initiale des élèves-gendarmes et élèves gendarmes adjoints volontaires. L'objectif est de fournir aux unités de gendarmerie des militaires, acteurs de la sécurité publique et de la défense du territoire, opérationnels dès leur arrivée dans leur affectation.

Lors de votre séjour, soyez travailleurs, consciencieux. Sachez vous reposer sur l'expérience de vos cadres, de vos camarades plus anciens. Faites preuve de cohésion les uns envers les autres. La vie que vous allez connaître lors de votre période de formation sera riche d'expériences et d'enseignements. Vous serez mis à l'épreuve ; dynamisme, volonté et ténacité devront vous suivre tout au long de cette formation exigeante. Les résultats dépendront de votre persévérance et conditionneront notamment votre future affectation.

E Pep Amzer, war raok !!! De tout temps, en avant !!!

***Le général Christian DEVY,
commandant l'école***

LE BASSIN CHÂTEAULINOIS



Située en centre Finistère, à proximité du parc régional d'Armorique, la commune de Châteaulin vous accueille tout au long de votre scolarité. Traversée par l'Aulne, le canal de Nantes à Brest, elle compte de part et d'autre de nombreux commerces et restaurants.

Depuis longtemps déserté par les bateaux de commerce, le canal est devenu un espace de loisirs axé sur la pêche, le canotage et la randonnée sur le chemin de halage.

Lors de vos quartiers libres et repos, vous pourrez découvrir de nombreuses autres communes dont LOCRONAN, l'un des villages préférés des français. Vous aurez également l'occasion, lors de votre formation, de profiter des chemins de randonnée le long des plages de la baie de Douarnenez, des falaises sauvages de la Presqu'île de Crozon, des hauteurs des Monts d'Arrée, des crêtes des Montagnes Noires.



Vous apprécierez la diversité des paysages faits de roches, de bruyères et de forêts. Vous découvrirez les richesses de la faune et de la flore ainsi que le climat vivifiant des côtes du bout du monde.

**Bienvenue en Finistère,
Bienvenue à l'école de gendarmerie de Châteaulin.**

L'ÉCOLE - PLAN

ÉCOLE DE GENDARMERIE DE CHATEAULIN



Située sur les communes de Châteaulin, Dinéault, Cast et Plomodiern, l'école de gendarmerie est implantée sur un site verdoyant de 40 hectares et dispose de toute l'infrastructure nécessaire à la formation. Accolés au camp bâti, des terrains d'exercice s'étendent sur 80 hectares et contribuent à l'instruction tactique, à l'organisation de bivouacs et autres séances sportives ...

Ancien lieu d'implantation du 41^{ème} régiment d'infanterie, la caserne a été bâtie en 1979. Depuis 1999, la gendarmerie a pris possession de ces infrastructures.

De nombreux travaux ont été réalisés afin de parfaire les installations pour le confort des élèves (réfection complète du cercle-mixte, passage à une chaufferie au gaz, remplacement des huisseries de l'ensemble des bâtiments, ...) et la qualité de l'instruction (conception d'une brigade virtuelle, aménagement de hangars en structures pédagogiques, construction de chalets d'instruction, ...).



Bon à savoir !

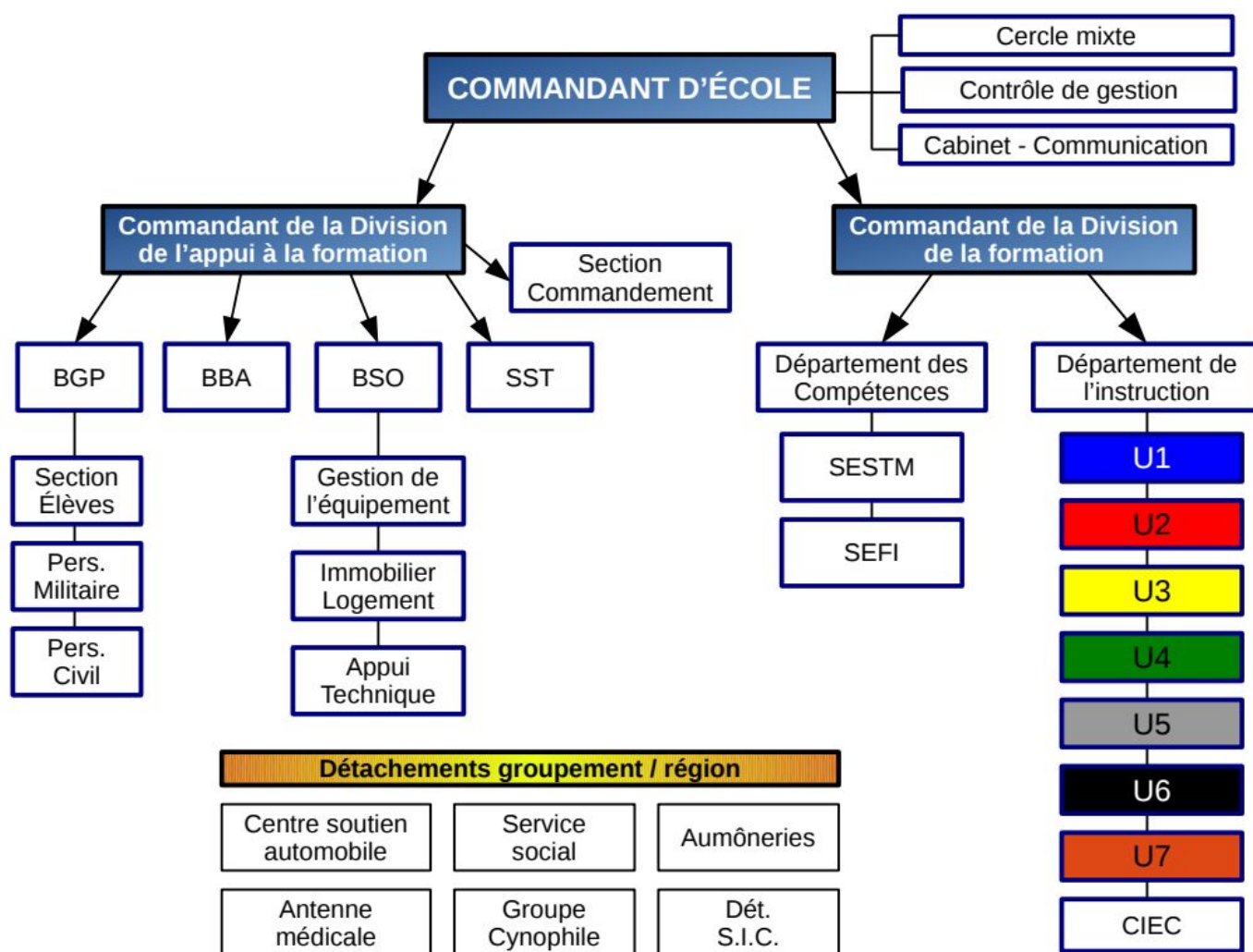
Réseaux sociaux

L'école est dotée de pages Facebook, Instagram et LinkedIn. Vous pouvez d'ores et déjà vous abonner en tapant dans le moteur de recherche « Ecole de gendarmerie Chateaulin ».

L'ÉCOLE - ORGANIGRAMME

L'école est constituée de deux divisions :

- la division de la formation qui est dédiée uniquement à l'instruction des élèves (compagnies et sections spécialisées),
- la division de l'appui à la formation qui s'occupe du soutien administratif et logistique de l'école (matériel, budget, gestion des personnels, ...).



Sur ce même site, se trouvent également quelques unités relevant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la direction régionale du service de santé des armées : centre de soutien automobile, groupe cynophile, détachement de la section opérationnelle de lutte contre les cybermenaces, antenne médicale, ...

L'ÉCOLE – DISCIPLINE, RÈGLEMENT

Vous allez intégrer un centre de formation militaire. Dès lors, il vous faudra adopter une attitude convenable, un comportement exemplaire.

Votre séjour sera régi par le règlement intérieur de l'école et le règlement intérieur de votre compagnie. Tout écart de conduite, tout débordement sera susceptible d'entraîner une sanction, voire la dénonciation de votre contrat.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Le militaire affecté ou élève à l'école de gendarmerie de Châteaulin possède des droits mais aussi des devoirs. Le règlement rappelle notamment certains d'entre eux :

- respect de la hiérarchie,
- obéissance aux ordres reçus,
- observations des lois et règlements,
- réflexe du compte-rendu,
- obligation de s'instruire pour occuper son poste avec compétence.



Extrait de la prestation de serment

« Je jure d'obéir à mes chefs en tout ce qui concerne le service auquel je suis appelé et, dans l'exercice de mes fonctions, de ne faire usage de la force qui m'est confiée que pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois ».

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COMPAGNIE

Vous devrez prendre connaissance de ce règlement (émargement). Dans ce dernier, seront évoqués les domaines suivants :

- port de la tenue,
- présentation (coupe de cheveux, port de bijoux, maquillage),
- relations au sein de l'école,
- comportement général,
- vie en collectivité,
- rôle et fonction de chacun (chef de chambre, élève de jour, ...).

EN ET HORS SERVICE

Dès votre arrivée, vous vous devez d'adopter en permanence une conduite irréprochable et une correction parfaite dans votre maintien, vos paroles et attitudes, y compris hors service.

Tout comportement irrespectueux, notamment lié à la consommation d'alcool, de produits stupéfiants, tout manquement en matière de savoir-vivre, ... sera sévèrement sanctionné au plan disciplinaire et autant que possible dénoncé pénalement.



VOTRE STATUT

CONTRAT / RÉMUNÉRATION / LOGEMENT

ELEVE-GENDARME

Dès le premier jour, vous signerez un contrat d'engagement dans la gendarmerie, d'une durée de 6 ans (période probatoire : 18 mois). Ce contrat se substituera éventuellement à un autre contrat d'engagement en cours.

Vous percevrez une solde partielle le mois de votre arrivée et une solde nette et complète d'environ 1400 euros brut par mois à partir du deuxième mois (le premier mois sera alors régularisé). Votre solde sera obligatoirement versée sur un compte bancaire ou postal à votre nom.

Une fois la période de formation achevée, vous et votre famille serez logés par nécessité absolue de service.



ELEVE-GENDARME ADJOINT



Dès le premier jour, vous signerez un contrat d'engagement d'une durée de 2 ans (période probatoire : 6 mois).

Vous percevrez une solde partielle le mois de votre arrivée et une solde nette et complète d'environ 740 euros brut par mois à partir du deuxième mois (le premier mois sera alors régularisé). Votre solde sera obligatoirement versée sur un compte bancaire ou postal à votre nom. Votre alimentation sera prise en charge pendant la formation.

Une fois la période de formation achevée, vous serez logé, à titre individuel, en chambre et bénéficierez de lieux communs avec vos homologues. Sera ajoutée à votre rémunération une indemnité d'alimentation mensuelle.



DÉNONCIATION DE CONTRAT

Au cours de votre formation, la dénonciation de votre contrat peut intervenir :

- à tout moment **sur votre décision** ;
- **sur décision du commandement** dans les cas suivants : inadaptation à la vie militaire et à l'état de gendarme (faute grave contre l'honneur ou la probité, ...), résultats insuffisants aux examens, échec à l'examen final, inaptitude physique définitive.

AFFECTATION

Un classement final est élaboré à partir des résultats obtenus au cours de votre formation. Il vous permettra de choisir votre affectation en fonction de votre rang de classement.

LA FORMATION DE SOUS-OFFICIER

Votre scolarité durera entre 7 et 9 mois (fonction du schéma d'emploi DGGN) et sera composée de nombreux modules nécessaires à votre parfaite formation :

- préparation militaire opérationnelle,
- contact de proximité et numérique,
- sécurité du gendarme en intervention,
- sécurité des territoires et des mobilités,
- engagement, déontologie, tradition,
- formation spécifiques à la subdivision d'arme,
- formation complémentaire.

TROIS PHASES PRINCIPALES



**Gendarme,
militaire des forces armées**



**Gendarme,
soldat de la loi**



**Gendarme,
acteur de la sécurité publique**

Au cours de votre scolarité, vous effectuerez un bivouac sur les terrains militaires de l'école ainsi qu'un séjour d'une semaine au Centre National d'Entraînement des Forces de la Gendarmerie à SAINT ASTIER en Dordogne.

LA FORMATION DE GENDARME ADJOINT

La formation traditionnelle des élèves gendarmes adjoints volontaires APJA s'étale sur 13 semaines et comprend les socles suivants :

- préparation militaire opérationnelle,
- contact de proximité et numérique,
- sécurité du gendarme et intervention,
- sécurité des territoires et des mobilités.



VOTRE SÉJOUR

Durant votre formation, vous serez soumis au régime de l'internat (chambres collectives de 3 à 5 élèves).

Des périodes de temps libre vous seront attribuées :

- après 3 à 5 semaines de formation, vous bénéficierez de votre premier week-end de repos.
- un quartier libre sera fixé chaque semaine jusqu'à 22h00 environ.
- sauf contexte exceptionnel, 2 semaines de permissions vous seront consenties.

Journée type

05h30	Réveil.
06h00	Petit déjeuner – Travaux d'Intérêts Généraux.
08h00	Instruction.
12h00	Déjeuner.
14h00	Instruction.
18h15	Dîner.
20h-21h30	Étude obligatoire / Instruction / Information.
22h30	Extinction des feux.

Repas

Les repas seront **obligatoirement** pris au mess de l'école. Vous pourrez uniquement décompter vos repas lors de vos week-end et de vos repos.

Les tarifs ci-dessous sont mentionnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer :

- Petit déjeuner : 1,80 euros
- Déjeuner : 4,76 euros
- Dîner : 4,76 euros



Paquetage

Vous bénéficierez d'une dotation en effets militaires à titre gratuit lors de l'incorporation. Pour certains (anciens gendarmes adjoints, réservistes), vous serez déjà détenteurs d'une première dotation. Prenez la totalité de vos effets. Merci de bien vouloir prendre connaissance des consignes en annexe 3.

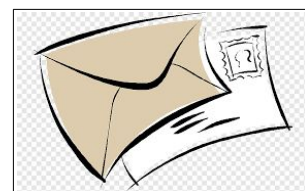


Si vous possédez à titre personnel des effets militaires kakis réglementaires (même usagés), apportez-les. Ils vous seront utiles ainsi que des effets chauds destinés plus particulièrement au bivouac.

Les relations avec votre famille

Durant votre stage, votre adresse sera la suivante :

- Elève-gendarme ou élève-gendarme adjoint volontaire
Xème compagnie - Xème peloton
Ecole de gendarmerie
Ty Vougeret - BP 121
29150 DINEAULT



Les téléphones portables sont autorisés uniquement en dehors des heures de cours. Des ruptures numériques pourront également être imposées.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter l'école en composant le 02.98.86.44.00.

Couverture médicale

En tant que militaire, vous êtes ressortissant de la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS), qui assure le remboursement des consultations dans le milieu civil et frais pharmaceutiques.

L'antenne médicale, située sur l'école, compte 3 médecins et 4 infirmiers. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec l'hôpital d'instruction des armées (HIA) de BREST pour les examens ou soins spécialisés. Les consultations en milieu militaire sont gratuites.



A RETOURNER IMPÉRATIVEMENT

Pour votre parfaite prise en charge, il vous est demandé de retourner la fiche de renseignements figurant à la fin de ce livret d'accueil à l'adresse suivante : amg128.chateaulin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Le service social

L'école dispose d'un service social de l'Action Sociale des Armées. Situé dans le bâtiment du cercle-mixte, à proximité du foyer élèves. Vous y trouverez une assistante sociale qui se tiendra à votre écoute pour toute situation particulière et vous proposera un accompagnement adapté. Elle est joignable au numéro suivant : 06.88.08.63.33.

Un agent d'accueil social et d'accompagnement au numérique se tiendra également à votre disposition pour toute information relative aux prestations de l'Action Sociale des Armées et du Ministère de l'Intérieur. Téléphone : 06.07.32.88.93.

Aumônerie

Des aumôniers catholique, musulman et protestant tiennent des permanences. Un simple appel téléphonique vous permettra de fixer un rendez-vous avec eux. Vous pourrez ainsi les retrouver dans leur bureau situé à proximité du foyer élèves. Une chapelle et une salle de prière sont à votre disposition à tout moment.

Foyer

Vous pourrez retrouver vos camarades au foyer de l'école et vous détendre en partageant un moment de convivialité. Un bar est à votre disposition ainsi que billard, baby-foot, jeux d'arcade, tennis de table.

Comptoir des ventes

Il est situé à côté du foyer élèves et vous permet de trouver tous les produits de première nécessité. Vous pourrez également y faire l'acquisition de nombreux articles militaires (treillis, matériel tactique, ...).

Hôtel

Des chambres d'hôtel (1 à 3 personnes) sont proposées pour accueillir vos proches au prix de 27 euros la nuit. Forfait week-end du vendredi au lundi matin avec nuitée du dimanche offerte.

Divers

Vous trouverez également à votre disposition au sein de l'école, une laverie automatique, un distributeur de billets.



A SAVOIR

Le paiement sans contact étant privilégié au sein du cercle mixte de l'école, il est vivement conseillé aux détenteurs de carte bancaire de faire activer cette fonction auprès de leur établissement bancaire.

MODALITÉS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES

MATÉRIELS À EMPORTER

Effets vestimentaires

- une tenue de sport : maillot de bain, survêtement, short, sous-vêtements techniques éventuellement, une paire de chaussures et une seconde paire in-door) ;
- du linge personnel ;
- un nécessaire de toilette ;
- un nécessaire à chaussures ;
- une tenue civile correcte.

Fournitures scolaires

- stylo de 4 couleurs, crayon à papier, gomme, taille-crayon, surligneurs,
- feuilles blanches, classeur, fiches.

Effets techniques / Divers

- les matériels de protection énoncés en annexe 4,
- un à plusieurs cadenas (armoires, coffret armement, ...),
- des cintres (penderies dans les chambres),
- prise multiple.



A PRENDRE IMPÉRATIVEMENT

Pour assurer un parfait suivi de votre programme de formation, tablette ou ordinateur portable et clé USB seront nécessaires. La plupart des instructions vous seront transmises via support numérique.

DOCUMENTS À EMPORTER

- ✓ carnet de santé, certificat de vaccination,
- ✓ carte d'assurance maladie VITALE,
- ✓ attestation de sécurité sociale,
- ✓ carte bancaire,
- ✓ carte d'adhésion à UNEO si c'est le cas, carte mutuelle santé.



IMPORTANT

Un compte bancaire ou postal nominatif est impératif pour le versement futur de votre rémunération. Un relevé d'identité bancaire ou postal vous sera demandé.

Pour les personnels provenant de COM ou de DOM, il est impératif de posséder un compte « métropole ». Bien vouloir vous en assurer au niveau de vos établissements.

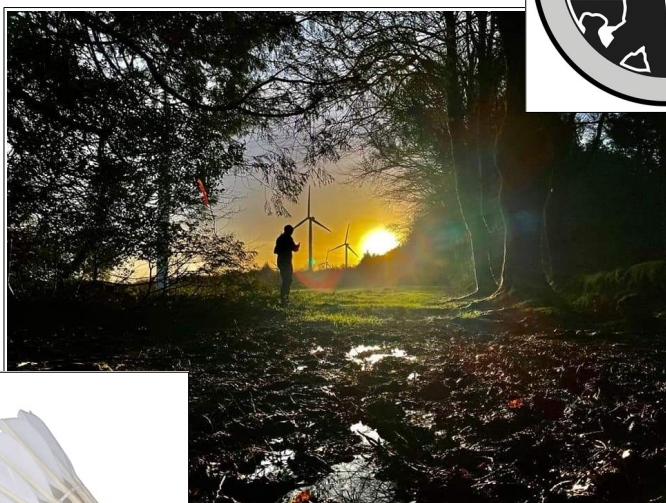
VOS LOISIRS



L'école dispose d'un club appartenant à la Fédération des Clubs de la Défense qui propose aux personnels de l'école et leur famille des activités sportives et de loisirs. Une présentation de ces activités vous sera faite par les bénévoles du club lors des premières semaines.

Moyennant une cotisation de 50 euros, vous pourrez ainsi accéder à une activité principale. Par la suite, si d'autres activités vous intéressent, une participation de 15 euros par section vous sera demandée.

ACTIVITÉS SPORTIVES	ACTIVITÉS CULTURELLES
<ul style="list-style-type: none">→ Cross training force (CrossFit).→ Course à pied.→ Tir à plomb.→ Musculation.→ Futsal.→ Fitness.→ Basket-ball.→ Badminton.→ Sport de combat.→ Tir sportif / ball-trap.	<ul style="list-style-type: none">→ Couture.→ Apiculture.→ Maquettes et figurines.→ Peinture sur porcelaine.→ Tapisserie – Réfection fauteuils.→ Astronomie.→ Photographie.



Renseignements utiles sur :
<http://cslgtveg29.wixsite.com/cslgtv>

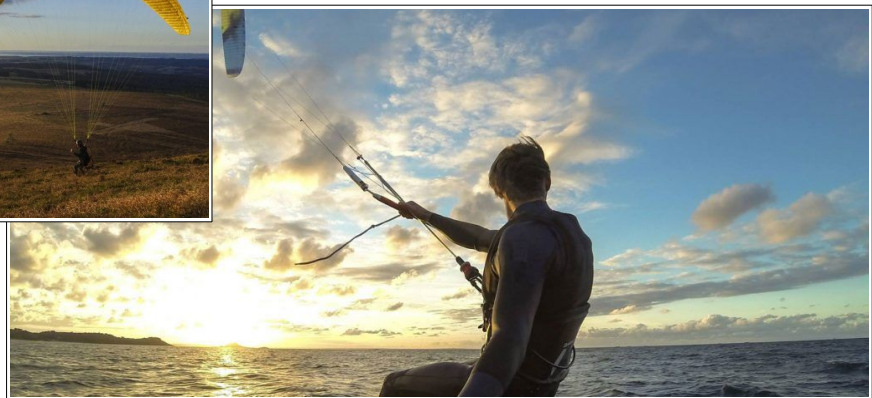
Page Facebook : [CSLG Ty-Vougeret Groupe](#)

ACTIVITÉS ANNEXES

ENVIE DE SPORT ???

Vous pourrez, lors de vos week-end de repos, vous déplacer, pratiquer ou découvrir de nombreux loisirs :

- les activités nautiques (natation, surf, paddle, ...) sur les plages voisines (14 km)
- le char à voile sur la plage de Pentrez (14 km)



- le parapente sur les hauteurs du Menez-Hom (10 km)
- l'escalade sur les falaises du Pen-Hir (40 km).



- le trail sur les sentiers côtiers (GR 34).
- bien d'autres activités ...

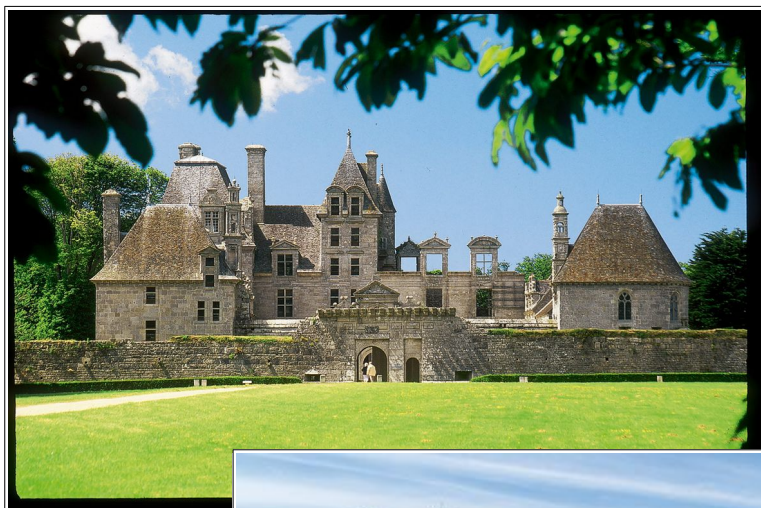
ENVIE DE CULTURE ???

De nombreux sites vous proposent des visites afin de vous faire découvrir les richesses culturelles de notre région.

- Musée des beaux-arts de Quimper (35 km).
- Musée de la marine à Brest (50 km).



- Musée des vieux métiers à Argol (15 km).
- Musée de la bataille de l'Atlantique à Camaret (34 km).
- Château de Kerjean à Saint-Vougay (65 km).
- Château de Trévarez à Saint-Goazec (37 km).
- Liste non exhaustive ... Beaucoup d'autres monuments et musées ...



SE BALADER, SIMPLEMENT !!!

Le Finistère reste une région où la nature est protégée. Vous n'aurez que l'embarras du choix pour vous promener.

- En forêt : allez découvrir la mystérieuse forêt du Huelgoat, son chaos de la vierge, sa mare aux sangliers, ...



- Le long de la mer avec le GR 34 qui longe toute la côte. Vous pourrez ainsi découvrir des endroits paradisiaques : la pointe du Raz, l'île vierge, le cap de la Chèvre, ...
- Dans les villes et villages. Visitez Locronan (18 km), l'un des villages préférés des français mais aussi Quimper et son vieux bourg, Concarneau et sa cité forte.



CÔTÉ SHOPPING ???

Vous trouverez sur Châteaulin deux centres commerciaux pour vos approvisionnements habituels ainsi qu'un magasin de sport.

Un peu plus loin, sur les agglomérations de Quimper et Brest, d'autres centres, plus importants, ainsi que des enseignes nationales vous permettront d'acquérir des effets plus spécifiques lors de vos week-end.

DOSSIER A RETOURNER DANS LES MEILLEURS DÉLAIS

à l'adresse suivante : sef.bgp.eg.chateaulin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

École de gendarmerie de CHATEAULIN
DAF – BGP – Section élèves en formation
TY VOUGERET - BP 121
29150 DINEAULT

TPH : 02.98.86.44.50. ou 02.98.86.44.51.

- fiche de renseignements jointe au mail envoyé par la section élèves en formation de l'école.
- extrait d'acte de naissance.
- photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité (format A4).
- photocopie recto-verso du permis de conduire (format A4).
- copie de l'attestation délivrée à l'occasion de la journée d'appel de préparation à la défense.
- attestation sur l'honneur de vie commune ou récépissé de PACS ou acte de mariage accompagné de l'acte de naissance du conjoint.
- acte de naissance de vos enfants.
- photocopie de tous les diplômes militaires, civils et de secourisme détenus.
- certificat de cessation de paiement obligatoire pour les anciens militaires des autres armées ou fonctionnaires n'ayant pas eu d'interruption de service.
- relevé d'identité bancaire ou postal (format A4) avec IBAN à scanner indépendamment et à nommer à vos nom et prénom.
- attestation de perception ou non perception du supplément familial de solde en cas de conjoint militaire ou fonctionnaire (à demander à l'employeur du conjoint).
- justificatif de domicile de moins de trois mois (à la date d'incorporation).
- pour les élèves gendarmes, attestation de natation 50 mètres.



IMPORTANT

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU MAL RENSEIGNÉ NE SERA PAS TRAITÉ.

SERVICE DE SANTE DES ARMEES
HOPITAL D'INSTRUCTION DES ARMEES
« Clermont-Tonnerre »
Service des hospitalisations et soins externes
BP 41
29240 BREST ARMEES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

A retourner dans les meilleurs délais à l'adresse suivante :
amg128.chateaulin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Merci d'écrire l'intégralité des champs en MAJUSCULES

NOM :

PRENOM :

SEXE : M F

DATE DE NAISSANCE : / /

VILLE DE NAISSANCE et CODE POSTAL :

ADRESSE PERSONNELLE :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : - - - -

N° SECU.S : / / / / / / / /

Situation de famille : Célibataire Marié Autre

ARME/SERVICE : GENDARMERIE.....

GRADE : ELEVE GENDARME IDENTIFIANT DEFENSE :

UNITE : ECOLE DE GENDARMERIE DE CHATEAULIN

Personne à prévenir en cas de nécessité :

Indiquer le lien SVP :

ADRESSE :

N° de Téléphone : - - - -

DATE D'INCORPORATION : / /

MOTIF DE VISITE :

- Aptitude
- Accident en service
- Accident du travail (civils)
- Maladie professionnelle
- Médecine de Prévention
- Autre : soins à titre personnel

RAPPEL : Pour toute consultation ou hospitalisation à l'HIA « Clermont-Tonnerre », il vous sera demandé de présenter une **pièce d'identité réglementaire** (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour pour les ressortissants étrangers) et attestations de couvertures.

INFORMATIONS HABILLEMENT / ÉQUIPEMENT

DÉLIVRANCE DES PAQUETAGES

Dès les premiers jours de votre incorporation, un passage dans les salons d'essayage de l'habillement sera planifié afin :

- de vous délivrer votre paquetage n° 1 (tenue de sport et tenue de combat),
- d'essayer des effets contenus dans les paquetages n° 2 et 3 (commandés ultérieurement auprès de la société Paul Boyé).

Une *fiche de mesure* vous sera transmise par mail. Elle est à renseigner scrupuleusement et sera à retourner impérativement une semaine au plus tard avant votre incorporation à l'adresse suivante :

sg.e.bso.eg.chateaulin@gendarmerie.interieur.gouv.fr



VOUS ÊTES ISSU DU CIVIL OU ANCIEN MILITAIRE

Les paquetages n° 1, 2 et 3 complets vous seront remis pendant la formation.

VOUS ÊTES ANCIEN GAV, AGIV OU ESR

Aucun reversement de votre paquetage antérieur ne doit être effectué à l'unité d'appartenance. Seul des compléments de dotation seront commandés en école (selon statuts antérieurs).

Aucun échange ne sera effectué en école.

Vous devez impérativement vous présenter avec votre équipement (GPBPD, étui PA, menottes et étui, BPT et étui) et l'intégralité de vos effets d'habillement renouvelés au besoin par vos points Vetigend (GAV plus de 2 ans, 1^{er} jour de la 3^{ème} année) ou par vos propres moyens.



N'oubliez pas de retourner votre fiche de mesure :

sg.e.bso.eg.chateaulin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Matériel de Protection Individuel
pour la Maîtrise Sans Arme de l'Adversaire.
(M.S.A.A.)

Dans le cadre de votre formation, vous serez formés aux techniques de maîtrise sans arme de l'adversaire. À ce titre, vous devrez porter **SYSTÉMATIQUEMENT** certains équipements de sécurité.

Pour des questions d'hygiène et de préservation de votre santé, voici une liste des matériels conseillés à acquérir avant votre incorporation. Une photo est jointe pour chaque protection, le modèle n'est qu'une indication mais il vous faudra respecter les caractéristiques, ou vous seriez dans l'obligation de racheter du matériel conforme aux exigences de la matière enseignée.

Vous pouvez vous rapprocher du cercle-mixte de l'école pour un achat groupé auprès de fournisseur identifié.

- Casque de boxe à grille
(comme ci dessous ou quadrillée)



- Gants de boxe 14 ou 16 Oz pour les hommes
En fonction de leur corpulence
12 Oz pour les femmes



- Mitaines de Self-Défense
(protection arrondie)



- Protèges Tibias
(sans protection de pieds ou cheville,
à minima qui peut se retirer)



- Coquille homme ou femme



- Brassière à coque de protection



Le protège dents est fourni par l'administration mais vous pouvez en acquérir un à votre convenance.